

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 40

Artikel: Lo vèvo que sè remârye
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202705>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pria d'observation remarquable et un travailleur acharné. Par de nombreuses inventions opératoires et par ses écrits, il atteignit, comme chirurgien, un rang presque aussi élevé que le grand Ambroise Paré.

« Ce nouveau venu s'appelait *Pierre Franco*. Né à Turrier, il fuyait la Provence pour échapper aux persécutions dont les protestants étaient alors l'objet. Réfugié en Suisse, il entra aux gages de Messieurs de Berne et de Lausanne, et resta dans le Pays de Vaud pendant une quinzaine d'années.

» Franco a beaucoup lutté pour arriver à la réputation à laquelle il avait droit, ce qui explique l'épigramme de son premier traité : « Il faut endurer pour durer ».

» Il est désolé de voir le Pays de Vaud infesté de charlatans, de rhabilleurs, de vendeurs de remèdes merveilleux. Ces misérables « sont » cause que la chirurgie est tant méprisée, car « étant ignorants, et se connaissant tels, osent » ce néanmoins, sans aucune crainte de Dieu » n'y d'hommes, entreprendre de guérir toutes sortes de maladies curables et incurables, » moyennant qu'ils puissent attraper l'argent » du pauvre simple peuple, lequel ils séduisent en enchantant par leurs menées et » belles paroles au grand dommage des pauvres patients, qui sont menés bien souvent » à la mort par de tels affronteurs, qui commettent infinies larrecins en mettant en avant » leurs superstitions et charmes et qui souven- » ventes fois emploient plus de temps à charmer, après qu'ils ont fait un commencement » d'incision, qu'ils ne font en toute l'opération, » détenant cependant le pauvre patient en lan- » gueur. »

» Franco ajoute avec finesse que si les médecins et chirurgiens étaient plus instruits, il y aurait moins de charlatans.

» Oculiste renommé, Franco excellait dans l'opération de la cataracte, qui lui paraissait « la plus plaisante » de toutes. Avec lui commence la série des savants ophtalmologistes qui ont honoré et qui honorent notre pays.

» L'illustration chirurgicale du XVII^e siècle est *Guillaume Fabrice*, de Hilden, près Dusseldorf. Né en 1560, il étudia à Genève, chez Griffon, qui se rendit célèbre par la manière dont il refit le nez d'une jeune fille mutilée par son amant. Fabrice réside à Lausanne de 1596 à 1598, puis de 1600 à 1602 ; il a son pied à terre à Payerne de 1602 à 1611, s'établit pour la troisième fois à Lausanne, de 1611 à 1614, se fixe cette année-là à Berne, où il est mort en 1634.

» Sa femme, Marie Colinet, de Genève, excellait dans l'art des accouchements. Elle était aussi fort habile dans la pratique de la chirurgie. C'est elle qui, la première, eut l'idée d'extraire de l'œil d'un patient une paillette d'acier à l'aide d'un aimant.

» Fabrice de Hilden a contribué à la prospérité de Lausanne en y attirant un grand nombre de personnes atteintes de maladies des yeux. C'était un opérateur très habile, un inventeur d'instruments spéciaux, et il fut le premier à extirper le globe oculaire pour les lésions cancéreuses.

» En 1596, d'après une notice de M. Benjamin Dumur, Fabrice de Hilden extirpe une tumeur cancéreuse dont Claude de Lutry, dernier mayor (maire) de cette ville, souffrait horriblement depuis plusieurs années, et qui s'était logée dans l'œil droit. Pour cette périlleuse opération, on fait aussi venir de Genève le très docte Janus Antonius Saracenus (Sarasin), éminent philosophe et médecin du roi, et de Lausanne, le non moins docte Albertus Roscius, vieux et très expérimenté dans l'art de guérir. Tous deux admettent la nécessité de l'opération, qui d'ailleurs réussit admirablement. »

En dépit des efforts de chirurgiens tels que

Franco et que Fabrice de Hilden, les rebouteurs et les meiges continuèrent longtemps de pratiquer ouvertement. Le 5 juillet 1631, « spectacle » Jean Pécolet, ministre de Crissier, se présente devant le Conseil de la ville de Lausanne, et se plaint de ce que, dans sa paroisse, l'exécuteur de la haute justice (le bourreau) ne cesse d'aller de maison en maison soigner les malades et débiter apparemment des remèdes plus que suspects. Chose curieuse, les hauts seigneurs du Conseil écoutent ces révélations sans trop s'émouvoir et déclarent même tout net « qu'il n'y a là occasion de se scabrer ». Dans des villes importantes, à Berne, à Bâle, et ailleurs encore, on s'accommode de semblable pratique. L'exécuteur sera toutefois invité à se comporter modestement. »

Voyage en Suisse.

Nous étions, une année, en Suisse,
Un ami et moi, son complice,
Ni plus ni moins que deux Anglais,
Quand nous prit cette fantaisie
D'aller voir en leur Valaisie
Ces messieurs crétins du Valais.

Tôt après, par un temps propice,
Nous dévalions à Saint-Maurice,
Pays entre tous merveilleux
Et le chef-lieu du crétinisme,
— S'il faut en croire le tourisme,
Nous ne pouvions espérer mieux.

Nous gagnâmes une guinguette
Où déjà le patron nous guette
En nous souhaitant bon matin.
— « Ces messieurs dîneront sans doute ? »
Nous l'interrompîmes : « Ecoutez !
Trouve-t-on ici des crétins ? »

Mais, lui, fixant comme une cible,
Nos deux visages impassibles,
Hésita, craignant de choisir
La réponse définitive
Qui ferait de nous ses convives,
Ou nous déciderait à fuir.

Enfin, avec un bon sourire
Il prit le parti de nous dire :
Non, messieurs, non. — « C'est malheureux,
Fîmes-nous. — Oui, c'est bien dommage,
Car, afin de leur rendre hommage,
Nous n'étions venus que pour eux. »

Voilà notre bonhomme en peine,
Mais de peur de perdre l'aubaine,
Il reprit : « Restez, par pitié !
Des crétins ! A moins que je meure,
Vous allez en voir tout à l'heure.
Je croyais que vous plaisantiez... »

Alors nous nous mîmes à table,
Tout à coup, un être minable
Entra, fichu comme Scarron,
Torticol, et biele et bancroche,
En lequel absurde fantoche
Nous reconnûmes le patron.

Il joua son rôle à merveille.
Tantôt, il se mordait l'oreille,
Tantôt, se mouchait dans les plats ;
Poussait des gloussements de poule,
Riait comme une femme saouïe,
Odieusement aux éclats.

Etant, ce jour-là, d'humeur tendre,
Nous feignîmes de nous méprendre
A cet artifice enfantin,
Sans autrement lui chercher noïse.
Plus tard, en réglant notre ardoise,
Nous lui dîmes : « Bravo, crétin ! »

Alors, lui : « J'ai voulu vous plaire,
Ne vous mettez pas en colère,
Mais si vous m'avez bien compris,
Vous saurez donc, jeunes novices,
Qu'il n'y a de crétins en Suisse
Que quand il en vient de Paris. »

(Le Journal de Paris). RAOUL PONCHON.

Lo vèvo que sè remàrye.

L'avai dza zu ètà maryà on coup, Djabram de vè la Fretàre, et vo ropondo que l'ètà tsezà su on crouïo mimero. Sa fenna, la Sabine à

Grand, lè lài avai tote fête vère, l'è po vo dere que portàve lè tsausse et que Djabram failà pas que repipai on mot quand la Sabine l'avai bailli sè z'òdres. Menàve noutron coo quemet on bāo que l'a lo dzāo et pas question de sè rebiffā sein quie gā la teimpēta que fasāi. Assebin Djabram l'avai tot du pacheintā et fère quemet se l'ire à maitre. Mā lo bon Dieu l'eût pedhī de lo vère dinse soufri et bourmā sa colère ein catson et on dzo vaicē que la Sabine attrape on coup de frā que lài tēgnāi tota l'estoma, et, ma fāi, quauque dzo aprī l'āobliāve de socliā. Lo pōuro Djabram faliu que restāi tot solet et adā ie put coumandā po lo premi iadzo du bin dāi z'annaie. Cein que l'è portant que cliāu tsausse et fasant pardieu bin dein lo tot vilho tein, à cliāu que lè z'avant baillā à lau fenne, de lè fère promenā pè lo velādzō, à tseav su on bourrisquo, et veri dau cōtè de la tiuva.

Eh bin ! vo le crāira p't'itre pas, ma à Djabram, quauque tein aprī lài faliu onn'aūtra pernetta, galēza fēmalla, bouna travaillāosa, ma qu'avai on bocōn sa tita assebin. Noutron coo, que l'avai rein zu à preteindre po coumandā avouē la premīre, sè djurāve bin que sti coup volīāve menā stasse à l'ēcoudja. L'irant zu po sè maryā vè lo pētaoosson et du cein āo pridzo iō lo menistre lau fasāi on petit discou. Lau desāi que lo maryādzō l'ètà quemet 'na trābliā que l'a sè quatro boune piaute et que l'è solida ; mā, se lài a pas de l'accor, l'è onna piauta de la trābliā que sè trosse et ma fāi ie cliotse, ie brelantse et l'affère va mau. Djabram arāi bin voliu que lo menistre diesse que l'hommo ètà lo lan de cliā trābliā et que la fenna l'ire lè piautes, dinse l'è l'hommo que dēvessāi avāi la manēance de tot du que lè plīe hiaut que lè piaute. Quand lo menistre ein arve iō sè dit que l'hommo dusse aīdhi sa fenna, l'amā tot dāo lon, la dēseinnouyi, l'eintreteni de tot, ma que la fenna « doit être soumise à son mari », Djabram lài fā :

— Quemet dite-vo cein, monsu lo menistre ?
— La femme doit être soumise à son mari.
— Quemet āi-vo de ?
— La femme doit être soumise à son mari, so lài repond lo menistre ein dēveseint plīe fē, po cein que sē crayāi que l'auto ire on bocōn soriaud. Avez-vous entendu, cette fois ?
— Oh ! mè, iē prāo oīu, mā, tot parāi, monsu lo menistre, redite-lo vāi oncora on iādzō bin fē, po que ma fenna l'ouīāi bin !

MARC A LOUIS

Un gros rhume. — Ah ça ! Jacques, dit une mère à son rejeton, quelle idée as-tu eue de déchirer ton mouchoir de poche en deux ?
— C'est que j'ai un si gros rhume qu'un seul mouchoir ne me suffit pas.

Ce n'est que le verre. — Dites donc, garçon, cette bière est troublée comme du jus de pruneaux !

— Monsieur fait erreur, c'est le verre seulement qui est un peu sale.

Pour la bonne bouche.

FIDÈLES AU BOUILLI !

Ce n'est pas parce que le roi des gourmets, Brillat-Savarin, n'aimait pas le bouilli que nous voulons y renoncer. Il pensait qu'une viande qui abandonne une partie de ses sucs est incapable de restaurer convenablement. « Le bouilli, c'est de la chair moins son jus », disait-il.

A présent, voilà encore que la science s'en mêle — il faut absolument qu'elle mette son nez, partout, au risque de nous gâter l'existence. — Un docteur vient de faire des expériences attestant — selon lui — que le bouilli est un aliment « non seulement médiocre, mais qui, à la longue, provoque encore une